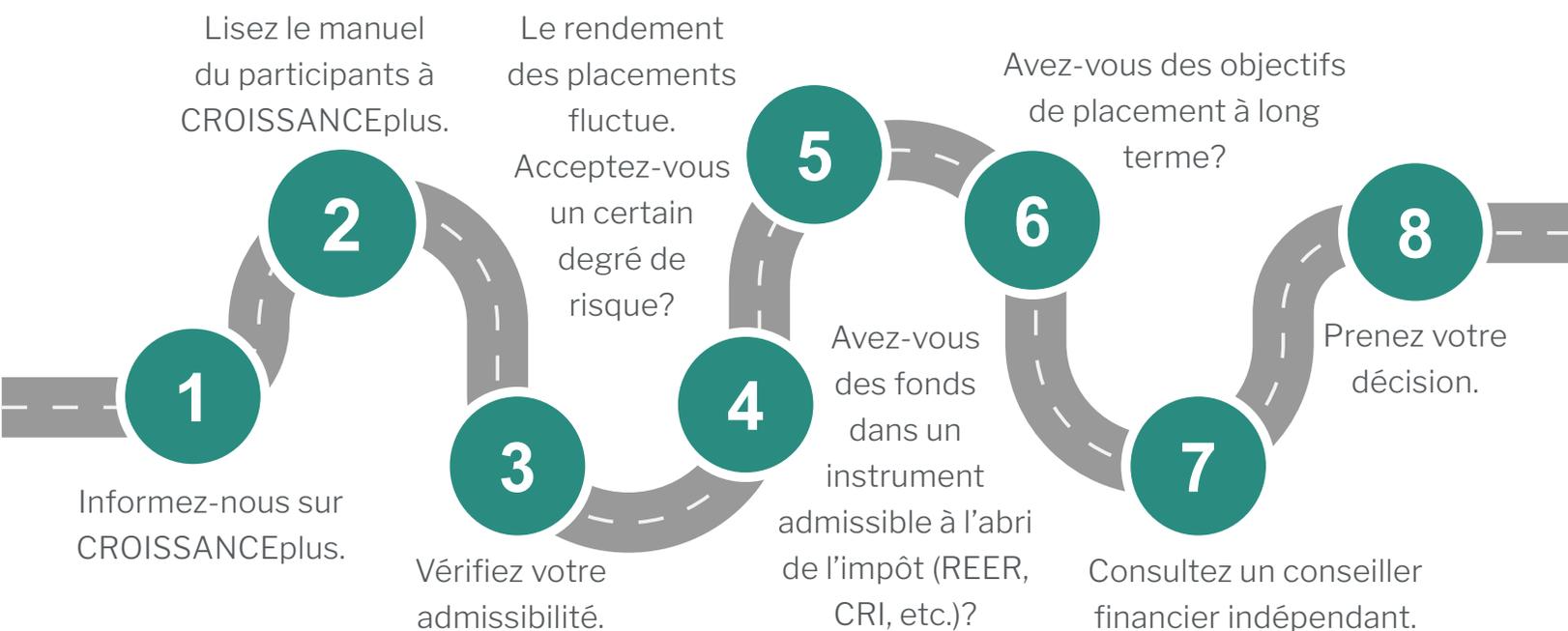


CROISSANCEplus : guide de démarrage rapide

De nombreux facteurs doivent être pris en considération avant de décider de transférer vos fonds à l'abri de l'impôt dans CROISSANCEplus. Cette feuille de route vous aidera à répondre aux questions que vous devez vous poser avant de prendre votre décision.



Une fois que vous avez décidé de transférer vos fonds, vous pouvez effectuer un dépôt dans CROISSANCEplus de deux façons : en ligne par l'entremise de Ma Pension ou en communiquant avec le Régime des CAAT par téléphone.

Avant de commencer, assurez-vous d'avoir en main les renseignements suivants pour remplir le formulaire de transfert requis :



Votre numéro d'assurance sociale (NAS).



Le nom et le numéro d'agrément du régime détenant vos comptes à l'abri de l'impôt.



Le nom et l'adresse postale complète de l'institution financière détenant vos comptes.

En ligne par l'intermédiaire de Ma Pension

Le portail Ma Pension représente un moyen sûr et pratique pour effectuer un dépôt en quelques étapes et consulter le solde de votre compte de placement CROISSANCEplus et votre relevé annuel.

Visitez caatpension.ca et cliquez sur « Ouvrir une session ». Si vous utilisez Ma Pension pour la première fois, veuillez cliquer sur « S'inscrire maintenant » pour commencer, puis suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour activer votre compte. Vous aurez besoin de votre identifiant du participant, de votre date de naissance et des trois derniers chiffres de votre NAS.

Comment entamer le processus de dépôt par le biais de Ma Pension :

1

Cliquez sur CROISSANCEplus dans le menu de votre tableau de bord Ma Pension.

2

Accédez au tableau de bord CROISSANCEplus et suivez les invites et les instructions de la section « Transfert de fonds ».

3

Dans la liste déroulante, sélectionnez le type de régime ou de compte à partir duquel vous voulez effectuer un transfert. Entrez vos renseignements afin de remplir le formulaire de transfert.

4

Examinez les renseignements saisis et confirmez qu'ils sont exacts en cochant la case.

5

Communiquez avec votre institution financière pour compléter votre premier transfert. Le Régime des CAAT traitera vos fonds dès que votre institution financière aura effectué le transfert. Demandez également à votre institution financière si elle peut effectuer des transferts dans CROISSANCEplus et s'il y a des frais à payer.

6

Vous recevrez une confirmation une fois le processus terminé. Vos fonds commenceront à générer des rendements le premier jour du mois suivant la fin de votre premier transfert.